



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dette publique

Question écrite n° 66923

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la très grave détérioration des finances publiques, au cours des derniers mois. En effet, la dette publique de la France a dépassé le niveau symbolique des 2 000 milliards d'euros ! Sur le seul deuxième trimestre de cette année, elle a progressé de 28,7 milliards. Cette hausse est principalement imputable à l'État pour 35,2 milliards, tandis que la sécurité sociale diminuait de 3,9 milliards et celle des collectivités locales de 1,6 milliard. L'État doit donc faire attention à son régime. Il vit bien au-delà de ses moyens. Précisément, ce ne sont pas les autres collectivités publiques qui pèsent sur l'accroissement de la dette mais bien lui. C'est pourquoi, comme premier responsable de ces chiffres, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66923

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8735

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)